

LIBYE



6 novembre 2020



Point de situation sécuritaire

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Conflit	3
1.1. De 2011 à 2016	3
1.2. En 2017-2018.....	4
1.3. En 2019-2020.....	5
2. L'Etat islamique : un retour d'ampleur limitée	7
3. Détentions, enlèvements et exactions des groupes armés hors des zones de combat	8
4. Manifestations et répression politique.....	9
Bibliographie	11

Résumé : Après la révolution de 2011 qui renverse le régime autocratique du colonel Mouammar Kadhafi, la Libye connaît une longue période d'instabilité avec prolifération de milices armées. Suite aux élections contestées de juin 2014, le pays est partagé entre deux autorités rivales, le Gouvernement d'entente nationale (GEN), siégeant à Tripoli et reconnu internationalement, et le gouvernement de Tobrouk, s'appuyant sur la Chambre des représentants et sur l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar ; en l'absence d'autorité reconnue au plan national, différents groupes armés s'opposent à Tripoli, Benghazi et autres villes du pays. Des groupes djihadistes (Etat islamique et AQMI) s'implantent dans plusieurs localités ; ils ne comptent plus que quelques centaines de membres en 2020. En 2019-2020, le maréchal Khalifa Haftar mène une offensive en direction de Tripoli ; après 16 mois de combats, un cessez-le-feu est proclamé le 19 août 2020 sans que l'unité du pays soit rétablie. Les violences des milices et groupes criminels restent à un niveau préoccupant.

Abstract : After the revolution which overthrew the autocratic regime of Colonel Muammar Gaddafi in 2011, Libya has experienced a long period of instability with the proliferation of armed militias. Following the disputed elections of June 2014, the country has been divided between two rival authorities, the Government of National Accord (GNA), based in Tripoli and internationally-recognized, and the government of Tobruk, allied to the House of Representatives and the Libyan National Army (LNA) of Marshal Khalifa Haftar; in the absence of a single nationally recognized authority, various armed groups confront one another in Tripoli, Benghazi and other cities in the country. Jihadist groups (Islamic State and AQIM) have been active in several localities; in 2020, only a few hundred members remain. In 2019-2020, Marshal Khalifa Haftar launched a large-scale offensive toward Tripoli; after 16 months of fighting, a ceasefire was proclaimed on August 19, 2020, without the unity of the country being restored. Violence by militias and criminal groups remains at a worrying level.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Conflit

1.1. De 2011 à 2016

Entre 1969 et le début de 2011, la Libye est gouvernée par le régime autocratique du **colonel Mouammar Kadhafi** : sous le nom de *jamhariya* (« Etat des masses ») ; ce régime s'appuie sur un réseau complexe de forces militaires et sécuritaires et sur des « commandements révolutionnaires et sociaux » à base tribale ; la viabilité du système est assurée par la redistribution de la rente pétrolière¹.

En 2011, la vague de contestation du Printemps arabe s'étend à la Libye. Le 17 février, de grandes manifestations éclatent contre le régime : réprimées dans l'Ouest du pays, elles sont victorieuses dans l'Est où les insurgés s'emparent de la ville de Benghazi. En plusieurs mois de combats, avec le soutien de puissances étrangères dont la France, les insurgés, sous la bannière du **Comité national de transition (CNT) basé à Benghazi** et soutenu par l'OTAN et plusieurs pays arabes, chassent les partisans de Mouammar Kadhafi qui est tué le 20 octobre 2011 à Syrte².

Le 23 octobre 2011, le CNT proclame la conclusion de la « libération de la Libye ». Cependant, les milices en armes, totalisant 125 000 rebelles (*thumar*), entretiennent un climat d'insécurité ; les sources comptent de 100 à 200 groupes armés en 2011, 1 600 à la fin de 2014³.

En 2014, les élections législatives, qui se tiennent le 25 juin, sont contestées par les milices et par une partie des élus du Parlement sortant, le **Congrès général national (CGN)**. La coalition milicienne à dominante islamiste *Fajr Libya* (« Aube de la Libye ») s'empare de Tripoli et forme un **Gouvernement de salut national** présidé par **Khalifa al-Ghawil**, se réclamant du CGN mais non reconnu internationalement, tandis qu'une autre coalition d'inspiration islamiste, la **Choura révolutionnaire de Benghazi**, prend le contrôle de cette ville et empêche le Parlement d'y siéger. En novembre 2014, la Cour suprême, siégeant à Tripoli sous la pression des milices, invalide les élections du mois de juin ; mais cette décision est refusée par les représentants qui se réunissent à Tobrouk, près de la frontière égyptienne⁴. Le pays a désormais deux Parlements : le **CGN**, qui prolonge ses fonctions à Tripoli, et la **Chambre des représentants** à Tobrouk⁵. Le Premier ministre Abdallah al-Thani, désigné en mars 2014 par le CGN et reconduit le 22 septembre par la Chambre des représentants de Tobrouk, n'a plus d'autorité que sur une petite partie du pays⁶.

Au cours de l'année 2014, le **général Khalifa Haftar**, qui est investi par la Chambre des représentants de Tobrouk comme chef de l'**Armée nationale libyenne (ANL)**, forme une coalition de milices et lance l'**opération Dignité** qui éradique les différents groupes islamistes de Benghazi. Sous la conduite du général Haftar, nommé maréchal, l'ANL établit son contrôle sur l'Est et de certaines régions du Sud et de l'Ouest⁷.

Le 17 décembre 2015, par un accord signé à Skhirat (Maroc) et avec l'appui de la **Mission des Nations unies en Libye (MINUL)**, les autorités rivales s'accordent sur la création d'un **Conseil présidentiel** chargé de constituer un **gouvernement d'entente nationale (GEN)**⁸ qui se réunit le 30 mars 2016 à Tripoli : sa direction est confiée au Premier ministre

¹ Sur le régime de la *jamhariya*, voir notamment MARTINEZ Luis, Politique africaine, 2012/1, [url](#) ; DJAZIRI Moncef, Outre-Terre, 2009/3 (n° 23), [url](#)

² CGRA (Belgique), LandInfo (Norvège), Migrationsverket (Suède), Ministry of Foreign Affairs and Ministry of Security and Justice (Netherlands), 19/12/2014, [url](#)

³ CGRA (Belgique), LandInfo (Norvège), Migrationsverket (Suède), Ministry of Foreign Affairs and Ministry of Security and Justice (Netherlands), 19/12/2014, [url](#)

⁴ Le Monde, 06/11/2014, [url](#)

⁵ CGRA (Belgique), LandInfo (Norvège), Migrationsverket (Suède), Ministry of Foreign Affairs and Ministry of Security and Justice (Netherlands), 19/12/2014, [url](#) ; France-Culture, 17/02/2016, [url](#)

⁶ US Department of State, 25/06/2015, [url](#)

⁷ CGRA (Belgique), LandInfo (Norvège), Migrationsverket (Suède), Ministry of Foreign Affairs and Ministry of Security and Justice (Netherlands), 19/12/2014, [url](#)

⁸ Aussi appelé Gouvernement d'accord national (GAN) et Gouvernement d'union nationale (GUN).

Faïez Sarraj qui est reconnu par la communauté internationale. L'ANL du maréchal Khalifa Haftar, agissant indépendamment du GEN, prend le contrôle du « croissant pétrolier » du sud-est. Des affrontements sporadiques se poursuivent en différentes régions du pays⁹.

1.2. En 2017-2018

Entre décembre 2016 et avril 2017, le dialogue se poursuit entre les principaux acteurs politiques sans aboutir à une réunification : à Tobrouk, la Chambre des représentants, présidée par **Aguila Salah Issa**, maintient sa confiance au Premier ministre sortant Abdallah al-Thani et au maréchal Khalifa Haftar comme chef de l'armée tandis qu'à Tripoli, le GEN et Haut Conseil d'Etat sont fidèles au Premier ministre Faïez Sarraj. Des affrontements ponctuels entre milices éclatent à Tripoli et autres villes de Tripolitaine, de Jazur à Misrata. En décembre 2016, une coalition comprenant les **milices de Misrata** et d'autres forces se réclamant du Conseil présidentiel de Tripoli chasse l'organisation **Etat islamique (EI, Daech)** de Syrte. En mars 2017, les **Brigades de défense de Benghazi** occupent brièvement les ports pétroliers de Ras Lanouf et Sidra avant d'en être chassées par l'ANL¹⁰.

Entre avril et août 2017, l'agglomération de Tripoli reste disputée entre les partisans du Conseil présidentiel et ceux du « Gouvernement de salut national » autoproclamé en 2014¹¹. Entre octobre 2017 et janvier 2018, les forces se réclamant du GEN s'emparent de Sabratha et reprennent l'aéroport de Mitiga à Tripoli, tenus par des milices d'allégeance incertaine ; des affrontements opposent les forces du GEN et de l'ANL autour de Warshafana (près d'Aziziya, au sud de Tripoli) et jusqu'à la frontière tunisienne¹². L'Ouest connaît des heurts sporadiques au cours de l'année 2018, impliquant notamment la **7^{ème} brigade (Kaniyat)** originaire de Tarhouna, et s'intensifiant en août et septembre autour de Tripoli et Zaouia¹³.

Dans l'est du pays, l'ANL poursuit l'élimination des groupes islamistes de la banlieue de Benghazi parmi lesquels les combattants de l'Etat islamique (EI, Daech), fortement implantés en Libye depuis la fin de 2014 avec l'appui de volontaires étrangers. En janvier-février 2017, les milices islamistes abandonnent leur dernière base à Qanfudah. La MINUL enregistre des allégations d'exécutions sommaires et disparitions à Qanfudah après sa reprise par l'ANL. Dans d'autres localités de l'Est, des hommes politiques sont enlevés et des groupes armés attaquent les tribunaux¹⁴. Des combats sporadiques et des attentats se poursuivent dans les agglomérations de Benghazi et Derna, une autre grande ville de l'Est¹⁵. En mai-juin 2018, l'ANL mène une offensive qui lui permet de prendre Derna, dernière agglomération de la région à échapper à son autorité, en éliminant le **Conseil de choura des moudjahidines de Derna**, coalition locale de milices islamistes et djihadistes, et la **Force de protection de Derna**, autre coalition locale¹⁶. Le 14 juin, l'ANL repousse une contre-offensive menée par les gardes des installations pétrolières et les Brigades de défense de Benghazi et, le 25 juin, établit son contrôle sur les installations du « croissant pétrolier¹⁷ ».

La période d'août 2018 à janvier 2019 est globalement calme¹⁸.

Dans le sud du pays, des tensions et affrontements ponctuels opposent les tribus arabes **Ouled Slimane** et **Qaddafi** à Sebha en décembre 2016, la tribu arabe **Zwaya** à la minorité ethnique **Toubou** à Koufra en février 2017¹⁹. En mai 2017, la **Troisième Force**,

⁹ US Department of State, 03/03/2017, [url](#) ; US Department of State, 13/03/2016, [url](#)

¹⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 04/04/2017, [url](#)

¹¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 22/08/2017, [url](#)

¹² Conseil de sécurité des Nations unies, 22/02/2018, [url](#)

¹³ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/01/2019, [url](#)

¹⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 04/04/2017, [url](#)

¹⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 22/08/2017, [url](#)

¹⁶ Reuters, 29/06/2018, [url](#) ; Conseil de sécurité des Nations unies, 24/08/2018, [url](#)

¹⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 24/08/2018, [url](#)

¹⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/01/2019, [url](#)

¹⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 04/04/2017, [url](#)

coalition formée autour des brigades de Misrata et se réclamant du GEN, tente de s'emparer de la base aérienne de Birak al-Shati (au nord de Sebha) avant d'en être chassée par l'ANL²⁰. En mai 2018, à Sebha, les milices toubous s'emparent du fort Elena, ancienne forteresse coloniale tenue par la milice tribale des Ouled Slimane, et rasant les fortifications. Le 31 mai, les gardes du « croissant pétrolier » tentent, sans succès, de s'emparer de la base aérienne de Tamanhint. L'ANL mène des opérations dans l'extrême Sud pour éradiquer les groupes armés de l'opposition tchadienne²¹.

Au milieu de 2018, le groupe djihadiste **Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)** est fortement implanté autour de la ville d'Oubari (ouest du Fezzan) et entretient un réseau de contrebande²².

1.3. En 2019-2020

Au début de l'année, l'ANL consolide ses positions au Sud et à l'Est. Le 19 janvier 2019, elle annonce avoir éliminé un des principaux chefs d'AQMI, vivant clandestinement dans le Fezzan sur le territoire de la tribu **Hasawna**²³. Le 12 février, elle annonce avoir pris d'assaut la dernière enclave tenue par la Force de protection de Derna, dans la partie ancienne de cette ville ; une centaine de cadavres, dont des femmes et enfants, sont trouvés dans les ruines²⁴.

Le 4 avril 2019, Khalifa Haftar, chef de l'ANL, lance une offensive générale en direction de la Tripolitaine pour tenter de renverser le GEN. Il est soutenu par la Russie à travers la **compagnie militaire privée Wagner** ; plusieurs mois de combat l'opposent aux forces loyales au GEN, appuyées par la Turquie et par 7 000 volontaires syriens²⁵. Du 4 avril 2019 au début de janvier 2020, la MINUL enregistre 284 tués et 363 blessés civils ainsi que 140 000 personnes déplacées²⁶.

En août 2019, le bombardement d'un rassemblement de Toubous à Mourzouk (Fezzan) par des drones de l'ANL entraîne une vague de violences entre les milices des tribus **Ahali**, considérées comme favorables à l'ANL, et Toubous ; ces dernières restent maîtresses de la ville²⁷. Au printemps 2020, les Toubous établissent des points de contrôle et une taxation illégale sur les axes routiers ; la situation du Sud paraît se stabiliser malgré une criminalité endémique, des enlèvements et assassinats²⁸.

En décembre 2019, les forces de l'ANL s'emparent de Syrte et mènent une offensive vers l'agglomération de Tripoli. Des combats se déroulent au sud et à l'ouest de Tripoli, dans les secteurs d'Aziziya, Gharyan et Souq al-Khamis ; un cessez-le-feu est conclu le 12 janvier 2020 sous les auspices de la Fédération de Russie et de la Turquie²⁹. Au cours de l'année 2019, 50 attaques touchent des centres de soins dans le pays³⁰. Du 12 janvier au 21 avril 2020, la MINUL enregistre 850 violations du cessez-le-feu. Entre janvier à mars 2020, de violents combats opposent les forces du GEN et de l'ANL aux abords de Tripoli, à Abu Qurayn, Gharyan, Misrata, Qarabulli, Sabrata, Sorman et Zouara. La capitale, peuplée de 2 millions d'habitants, subit des bombardements continus et de fréquentes coupures d'eau et d'électricité. La situation des populations civiles est encore rendue plus difficile par l'épidémie de COVID 19³¹. Du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, la MINUL dénombre au moins 64 tués et 67 blessés civils ainsi que 200 000 personnes déplacées, essentiellement

²⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 22/08/2017, [url](#)

²¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 24/08/2018, [url](#)

²² HCR, 09/2018, [url](#)

²³ RFI, 19/01/2019, [url](#)

²⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 26/08/2019, [url](#)

²⁵ Le Monde, 12/06/2020, [url](#)

²⁶ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

²⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

²⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 05/05/2020, [url](#)

²⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

³⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

³¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 05/05/2020, [url](#)

dans l'agglomération de Tripoli et ses abords³². Le 29 avril 2020, l'ANL annonce une trêve unilatérale pour le mois de Ramadan qui n'est pas acceptée par les forces du GEN³³.

Entre le 30 mai et le 3 juin 2020, au terme d'une nouvelle offensive des forces du GEN, l'ANL doit évacuer les régions de Tripoli et Misrata pour se replier vers la partie orientale de la Tripolitaine³⁴. Les forces de l'ANL évacuent Tarhouna sans combat le 5 juin³⁵. Dans leur retraite, elles laissent derrière elles de nombreuses mines et engins explosifs³⁶. Le 7 juin, après l'échec d'une offensive du GEN vers Syrte, le front se stabilise près de cette ville³⁷.

Dans les zones évacuées par l'ANL depuis juin 2020, notamment à Tarhouna, Asabi'ah (district de Gharbyan, Djebel Nefoussa) et Rujban (district de Yefren, même région), des actes de représailles sont signalés à l'encontre des partisans allégués de l'ANL³⁸.

En août 2020, les combats se déplacent vers Syrte et Al-Joufra. Les deux camps continuent de recevoir des armes et des mercenaires de l'étranger en violation de l'embargo international mais la situation militaire est dans une impasse³⁹. Le 19 août 2020, après 16 mois de conflit, un cessez-le-feu est proclamé simultanément par les gouvernements rivaux de Faïez al-Farraj à Tripoli et d'**Aguila Salah Issa** à Tobrouk⁴⁰.

La MINUL recense de nombreuses victimes civiles des affrontements de 2019-2020 dont 80% sont attribuables aux violences de l'ANL. Le 22 juin 2020, le procureur du Tribunal pénal international annonce l'ouverture d'une procédure sur ces exactions⁴¹.

Le Département d'Etat américain, dans son rapport portant sur l'année 2019, note la difficulté d'établir l'étendue et la responsabilité des exactions⁴² :

« Les alliances parfois temporaires entre des éléments de forces gouvernementales, des acteurs non étatiques, des officiers ou ex-officiers des forces armées participant à des campagnes militaires hors du cadre légal font qu'il est difficile d'établir le rôle précis du gouvernement dans les attaques commises par des groupes armés (...) Plusieurs sources indiquent que des groupes armés non étatiques, gangs criminels et organisations terroristes commettent des meurtres ciblés et bombardements à l'encontre de civils. »⁴³

Le 19 septembre 2020, le maréchal Khalifa Haftar annonce la réouverture sous conditions des champs pétroliers du sud-est, fermés depuis 8 mois⁴⁴. En septembre-octobre 2020, des pourparlers de réunification sont en cours à Bouznika (Maroc) entre les représentants du Haut Conseil d'Etat et du Parlement de Tobrouk⁴⁵. Le 11 octobre 2020, la National Oil Corporation, entreprise nationale des hydrocarbures, annonce la réouverture du champ pétrolier de Sharara dans l'ouest du Fezzan⁴⁶.

Selon l'ONG Human Rights Watch, dans un rapport remis en octobre 2020 au Conseil des droits de l'homme des Nations unies⁴⁷ :

« Depuis 2016, toutes les parties du conflit ont commis une série de crimes de guerre et violations des droits de l'homme. La plupart des auteurs de ces crimes, dans les deux camps, continuent de bénéficier de l'impunité. Toutes les parties du conflit ont commis des

³² Conseil de sécurité des Nations unies, 05/05/2020, [url](#)

³³ Conseil de sécurité des Nations unies, 05/05/2020, [url](#)

³⁴ Le Monde, 12/06/2020, [url](#)

³⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 25/08/2020, [url](#)

³⁶ Conseil de Sécurité (Nations Unies), 25/08/2020, [url](#)

³⁷ Le Monde, 12/06/2020, [url](#)

³⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 25/08/2020, [url](#)

³⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 25/08/2020, [url](#)

⁴⁰ RFI, 21/08/2020, [url](#)

⁴¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, 13/08/2015, [url](#)

⁴² US Département of State, 11/03/2020, [url](#)

⁴³ US Département of State, 11/03/2020, [url](#)

⁴⁴ RFI, 19/09/2020, [url](#)

⁴⁵ Sénat (France), 07/10/2020, [url](#) ; RFI, 27/09/2020, [url](#)

⁴⁶ Arab News, 11/10/2020, [url](#)

⁴⁷ Human Rights Watch, 05/10/2020, [url](#)

exécutions illégales, détentions arbitraires, disparitions forcées, enlèvements, tortures et usage indiscriminé des armes (...) Des trafiquants et des individus sanctionnés par le Conseil de sécurité des Nations unies occupent toujours des fonctions dans le Gouvernement d'accord national, internationalement reconnu, aussi bien que dans l'Armée nationale libyenne, autoproclamée, et dans les milices et groupes armés qui les soutiennent. »⁴⁸

2. L'Etat islamique : un retour d'ampleur limitée

Les groupes djihadistes liés au réseau Al-Qaïda ont une implantation diffuse en Libye depuis les années 1980, notamment dans la ville de Derna où ils recrutent des volontaires pour l'Afghanistan, le Liban et, à partir de 2011, pour la guerre civile syrienne⁴⁹. A partir de janvier 2013, l'organisation djihadiste **Etat islamique (EI)** se manifeste en Libye par des attentats contre des Occidentaux et des coptes égyptiens. En octobre 2014, le **Conseil de choura de la jeunesse de Derna**, branche locale de l'EI, occupe une partie de la ville de Derna et fait allégeance au « califat » ; en rivalité violente avec d'autres groupes djihadistes comme **Ansar al-Charia**, il est chassé du centre-ville en mai 2015 par une coalition de milices islamistes et djihadistes, le **Conseil de choura des moudjahidines de Derna** tout en se maintenant dans les périphéries⁵⁰. En 2015-2016, l'EI exerce une autorité au moins partielle sur 5% du territoire libyen ; il opère des attentats à Tripoli et autres villes ainsi que dans le « croissant pétrolier ». Sa base territoriale la plus durable est la ville de Syrte qu'il occupe du milieu de 2015 à la fin de 2016⁵¹ ; son activité se réduit ensuite à des attentats ponctuels⁵². De 3 000 à 5 000 combattants estimés en 2016, il descend à 500 environ en 2019 ; il évite les concentrations de forces, trop vulnérables aux frappes aériennes américaines, et préfère des petites unités de 4 ou 5 hommes se déplaçant dans les régions désertiques⁵³.

En 2020, l'EI profite du conflit entre l'ANL et le GEN pour rentrer en scène. D'après le chercheur américain Azeem Ibrahim, de l'United States Army War College, questionné par le média *Al Jazeera* en août 2020, ses cellules, composées dans leur très grande majorité des non-Libyens, sont en mesure de mener des attaques d'ampleur limitée tout en cherchant à s'implanter dans les milieux de la contrebande⁵⁴. Le 26 mai 2020, l'EI revendique une attaque menée par un petit groupe armé contre le **628^{ème} bataillon de l'ANL** à Taraghin près de Mourzouk (Fezzan) ; cette action, qui ne fait aucun tué, est la première revendiquée par l'EI depuis plusieurs mois. Elle fait suite à l'annonce de la capture d'un cadre de l'EI, Muhammad al-Ruwaitani, alias Abu Bakr al-Ruwaitani, arrêté par des miliciens pro-Haftar à Tripoli⁵⁵. Entre mai et août 2020, l'EI revendique plusieurs attaques à Taraghin, Sebha et Oumm al-Aranib (Fezzan) ; les autorités pensent qu'il continue de recruter dans cette région en profitant des tensions interethniques, se finance par les enlèvements et le racket et entretient des cellules dormantes dans les villes côtières⁵⁶. En septembre 2020, l'ANL annonce avoir abattu 9 combattants de l'EI à Sebha : l'un des tués est identifié peu après comme Abu Moaz al-Iraqi, alias Abu Abdalah al-Iraqi, chef de l'organisation depuis 2015⁵⁷.

⁴⁸ Human Rights Watch, 05/10/2020, [url](#)

⁴⁹ Global Security, « Ansar al-Shari'a - Darnah, Libya », 28/05/2017, [url](#)

⁵⁰ Global Security, « Ansar al-Shari'a - Darnah, Libya », 28/05/2017, [url](#) ; IBRAHIM Azeem, « Rise and Fall? The Rise and Fall of ISIS in Libya », US Army War College, 08/07/2020, [url](#)

⁵¹ Combating Terrorism Center, in CTC Sentinel, 03/2019, [url](#)

⁵² Reuters, 23/09/2020, [url](#) ; IBRAHIM Azeem, US Army War College, 08/07/2020, [url](#)

⁵³ THOMAS Aude, Fondation pour la recherche stratégique, 24/07/2019, [url](#)

⁵⁴ Al Jazeera, 09/08/2020, [url](#)

⁵⁵ Atalayar, 26/05/2020, [url](#)

⁵⁶ Conseil de sécurité des Nations unies, 25/08/2020, [url](#)

⁵⁷ Reuters, 23/09/2020, [url](#)

3. Détentions, enlèvements et exactions des groupes armés hors des zones de combat

En janvier 2020, la MINUL estime que 8 500 personnes, dont 60% en détention préventive, sont détenues dans les 28 prisons officielles dépendant du ministère de la Justice ; le surpeuplement et les conditions sanitaires y sont préoccupants. De nouvelles prisons sont en cours d'aménagement à Ain Zara, Millitah (Ouest) et Derna (Est)⁵⁸. En outre, plusieurs milliers de détenus vivent dans des installations dépendant du ministère de la Défense ou de l'Intérieur, ou de groupes armés non étatiques⁵⁹.

De nombreux cas de tortures et mauvais traitements sont signalés dans des lieux de détention tenus par la police et les groupes armés liés au GEN ou à l'ANL ; entre autres, en 2019, plusieurs prisonniers de la prison Mitiga de Tripoli relatent des tortures et exécutions sommaires commises par la **Force spéciale de dissuasion** (ou **Rada**)⁶⁰. Cette unité d'intervention, créée en 2013, dépend nominalelement du ministère de l'Intérieur de Tripoli mais agit en fait de façon autonome ; impliquée dans une longue série d'exactions, elle est dirigée par un groupe « salafiste quietiste » (courant « *madkhali* ») opposé au djihadisme armé⁶¹. D'après le chercheur italien Mattia Toaldo, elle entretient une prison privée dans laquelle « sont retenus, pêle-mêle, toxicomanes et partisans de Daesh [l'Etat islamique], tous soumis à de stricts programmes de rééducation religieuse⁶² ».

La Déclaration constitutionnelle de 2012 et la législation prérévolutionnaire, toujours en vigueur, spécifient qu'une personne ne peut être détenue qu'en vertu d'un mandat, pour une durée de 6 jours renouvelables jusqu'à trois mois, a droit à un avocat et peut être remise en liberté sous caution. Ces dispositions sont très peu respectées en pratique, notamment quand les personnes sont détenues au secret par des milices ; ni les ONG locales, ni les observateurs internationaux ne sont en mesure de visiter les lieux de détention. Le système judiciaire, surchargé, n'est pas en mesure de rendre des décisions dans un délai satisfaisant ; en outre, les juges et procureurs sont exposés aux pressions et menaces des groupes armés⁶³.

Selon le chercheur allemand Wolfram Lacher, « il n'existe pas de forces armées régulières en Libye, en l'absence d'un gouvernement unifié auquel ces forces pourraient être loyales ». Il parle d'un « pillage de l'Etat par un cartel de milices mafieuses » : les **quatre milices principales de Tripoli, Rada, Nawasi, Bataillon des révolutionnaires de Tripoli et Ghaniwa**, exercent un contrôle de fait sur les institutions et les ressources publiques de l'Ouest⁶⁴.

Selon le Département d'Etat américain, dans son rapport sur l'année 2019 :

« Les groupes armés liés au GEN et à l'ANL, d'autres groupes armés non étatiques, des gangs criminels et des groupes tribaux ont commis un nombre indéterminé de disparitions forcées. Le GEN, en raison de ses capacités d'action limitées, fait peu d'efforts pour assurer la prévention, l'investigation et la sanction pénale des disparitions forcées⁶⁵ ».

Entre avril 2019 et mars 2020, la MINUL enregistre un grand nombre d'enlèvements et disparitions forcées attribuables aux différents groupes armés qui opèrent dans une totale impunité ; en particulier, plusieurs centaines d'enlèvements, tortures, disparitions et déplacements forcés sont signalés à Tarhouna, ville tenue par la **9^{ème} brigade al-**

⁵⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

⁵⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

⁶⁰ En anglais : « *Special Deterrence Force* », SDF. US Département of State, 11/03/2020, [url](#)

⁶¹ Amnesty International, 21/06/2018, [url](#) ; Jeune Afrique, 26/05/2017, [url](#)

⁶² Jeune Afrique, 26/05/2017, [url](#)

⁶³ US Département of State, 11/03/2020, [url](#)

⁶⁴ Le Monde, 06/09/2018, [url](#)

⁶⁵ US Département of State, 11/03/2020, [url](#)

Kaniyat⁶⁶ de l'ANL ; la prison de Tarhouna est utilisée comme lieu d'exécutions sommaires⁶⁷.

D'autres cas d'enlèvement sont signalés, tant à l'est qu'à l'ouest du pays. La liste ci-après n'est pas exhaustive :

- Le 17 juillet 2019, à Benghazi, Siham Sergewa, députée à la Chambre des représentants, est enlevée après avoir fait des déclarations critiques envers l'ANL. Son sort est inconnu un an plus tard⁶⁸.
- Le 29 septembre 2019, la directrice du service des affaires sanitaires à Derna est enlevée à son domicile par un groupe armé⁶⁹.
- A l'automne 2019, à Benghazi, un autre groupe enlève une femme libyenne de 70 ans soupçonnée de pratiquer la sorcellerie⁷⁰.
- En décembre 2019, le journaliste et militant Reda Elhadi Fheil el Boum, président de l'Organisation libyenne pour des médias indépendants, est enlevé à son arrivée à l'aéroport de Tripoli ; cet enlèvement est attribué à la milice Nawasi⁷¹.
- Le 29 février 2020, à Budizira près de Benghazi, un avocat est enlevé et détenu peu après avoir diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo critique envers l'ANL.
- En mars 2020, un directeur d'hôpital de Derna et un ingénieur hydraulicien de Brak al-Shati sont enlevés par les forces de sécurité liées à l'ANL⁷².
- Également en mars 2020, à Tripoli, le directeur de la compagnie aérienne Afriqiyah Airlines est enlevé à deux reprises par la Force spéciale de dissuasion⁷³.
- Le 9 juin 2020, à Benghazi, le militant civil Khaled al-Sakran, qui faisait campagne en faveur d'un accord de paix, est enlevé par une milice proche de l'ANL⁷⁴.

Ces enlèvements et meurtres touchent également les migrants qui traversent le territoire libyen : ainsi, en mars 2020, 24 Bangladais et 4 Africains sont séquestrés, torturés et tués par des trafiquants à Mizda, au sud de Tripoli, dans un secteur tenu par l'ANL⁷⁵. En septembre 2020, un rapport publié par l'ONG Amnesty International parle de dizaines de milliers de réfugiés et migrants maltraités, séquestrés, rançonnés et parfois tués, y compris par des services dépendant du GEN ou par des milices pro-GEN, dans un climat d'impunité⁷⁶.

4. Manifestations et répression politique

Entre le 23 et le 29 août, dans l'Ouest, des manifestations pacifiques contre la corruption sont organisées à Tripoli, Misrata, Zaouïa, Khoms, Zlitan, Sebha et Obari. Celles de Tripoli sont dispersées violemment par des milices liées au ministre de l'Intérieur, celles-ci faisant usage d'armes à feu, y compris des mitrailleuses antiaériennes : plusieurs manifestants

⁶⁶ Milice locale dirigée par les frères Kani ; une autre source désigne ce groupe comme la « 7^{ème} brigade », voir Le Monde, 06/09/2018, [url](#)

⁶⁷ Libya Herald, 18/03/2020, [url](#)

⁶⁸ Amnesty International, 17/07/2020, [url](#) ; US Département of State, 11/03/2020, [url](#)

⁶⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

⁷⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 15/01/2020, [url](#)

⁷¹ Reporters sans Frontières, 17/12/2019, [url](#)

⁷² Libya Herald, 18/03/2020, [url](#)

⁷³ Libya Herald, 18/03/2020, [url](#)

⁷⁴ Libya Observer, 10/06/2020, [url](#)

⁷⁵ Reuters 29/03/2020, [url](#)

⁷⁶ Amnesty International, 24/09/2020, [url](#)

sont blessés, des rumeurs non confirmées parlant d'un tué, et 24 sont arrêtés ; leur sort est incertain à la date du 10 septembre 2020. « L'attaque a eu lieu à Tripoli dans un secteur contrôlé par la **brigade Nawasi**, une milice qui opère théoriquement sous l'autorité du ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GUN⁷⁷), reconnu par l'ONU. Des témoins interrogés par Amnesty International ont dit que ce point ainsi que les informations provenant d'individus affiliés à la brigade Nawasi selon lesquelles certaines des personnes enlevées étaient détenues par cette milice, incitaient fortement à penser qu'elle était à l'origine de cette attaque. »⁷⁸.

Dans l'Est, le Premier ministre Abdallah al-Thani, investi par le Parlement de Tobrouk en septembre 2014, démissionne le 13 septembre 2020 après plusieurs jours de manifestations populaires contre les pénuries et la corruption : un manifestant aurait été tué et trois blessés à Al-Marj⁷⁹. **Aguila Salah Issa**, président de la Chambre des représentants, reprend les fonctions de chef du gouvernement⁸⁰.

Selon Human Rights Watch, dans un rapport remis en octobre 2020 :

« Même après l'annonce du cessez-le-feu en août 2020 (voir 1.), nous avons réuni des informations sur [les exactions commises par] les autorités de l'Est comme de l'Ouest : usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques, enlèvements, tortures et arrestations de manifestants et de journalistes. Les autorités de l'Est font passer des journalistes et manifestants devant un tribunal militaire. »⁸¹

⁷⁷ Autre traduction du nom du Gouvernement d'entente nationale (GEN).

⁷⁸ Amnesty International, 26/08/2020, [url](#)

Human Rights Watch, 10/09/2020, [url](#)

⁷⁹ RFI, 14/09/2020, [url](#) ; Al Jazeera, 13/09/2020, [url](#) ;

⁸⁰ RFI, 27/09/2020, [url](#)

⁸¹ Human Rights Watch, 05/10/2020, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés le 27 octobre 2020.

Organisations intergouvernementales

Conseil de Sécurité (Nations Unies), « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2020/832] », 25/08/2020,
https://www.ecoi.net/en/file/local/2037332/S_2020_832_E.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2020/360] », 05/05/2020,
https://www.ecoi.net/en/file/local/2029811/S_2020_360_E.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2020/41] », 15/01/2020,
https://www.ecoi.net/en/file/local/2024177/S_2020_41_E.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2019/682] », 26/08/2019,
https://www.ecoi.net/en/file/local/2015610/S_2019_682_E.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2019/19] », 07/01/2019,
https://www.ecoi.net/en/file/local/2002670/S_2019_19_E.pdf

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), « UNHCR Position on Returns to Libya - Update II », 09/2018,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1442373/1930_1536140516_5b8d02314.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2018/780] », 24/08/2018,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1443172/1226_1536754741_n1826714.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « Report of the Secretary-General on the United Nations Support Mission in Libya [S/2018/140] », 22/02/2018,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1396982/1226_1492671288_n1707537.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « Report of the Secretary-General on the United Nations Support Mission in Libya [S/2017/726] », 22/08/2017,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1406642/1226_1505290272_n1725784.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « Report of the Secretary-General on the United Nations Support Mission in Libya [S/2017/283] », 04/04/2017,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1396982/1226_1492671288_n1707537.pdf

Conseil de Sécurité des Nations Unies, « United Nations Support Mission in Libya; Report of the Secretary-General [S/2015/624], 13/08/2015,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1261669/1226_1441269602_n1524125.pdf

Institutions nationales

US Département of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 – Libya », 11/03/2020,
<https://www.ecoi.net/en/document/2026408.html>

US Department of State, Country Report on Human Rights Practices 2016 – Libya, 03/03/2017,

<https://www.ecoi.net/en/document/1394584.html>

US Department of State, Country Report on Human Rights Practices 2015 – Libya, 13/03/2016,

<https://www.ecoi.net/en/document/1072775.html>

US Department of State, , « Country Report on Human Rights Practices 2014 – Libya », 25/06/2015,

<https://www.ecoi.net/en/document/1058946.html>

CGRA (Belgique), LandInfo (Norvège), Migrationsverket (Suède), Ministry of Foreign Affairs and Ministry of Security and Justice (Netherlands), « Libya: Militias, Tribes and Islamists », 19/12/2014,

http://www.landinfo.no/asset/3025/1/3025_1.pdf

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch, « Libya: Oral Statement at the UN Human Rights Council on Libya (ITEM 10: Interactive dialogue with the independent fact-finding mission on the situation of human rights in Libya, 45th session) », 05/10/2020,

<https://www.amnesty.org/download/Documents/IOR4031592020ENGLISH.pdf>

Amnesty International, « Libya: New evidence shows refugees and migrants trapped in horrific cycle of abuses », 24/09/2020,

<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/09/libya-new-evidence-shows-refugees-and-migrants-trapped-in-horrific-cycle-of-abuses/>

Human Rights Watch, « Libya: Armed Groups Violently Quell Protests », 10/09/2020,

<https://www.ecoi.net/en/document/2037437.html>

Amnesty International, « Libya: Heavy weaponry used to disperse peaceful protesters demanding economic rights », 26/08/2020,

<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/08/libya-heavy-weaponry-used-to-disperse-peaceful-protesters-demanding-economic-rights/>

Amnesty International, « Libya: Abducted politician's fate remains unknown a year on, amid ongoing disappearances », 17/07/2020,

<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/07/libya-abducted-politicians-fate-remains-unknown-a-year-on-amid-ongoing-disappearances/>

Amnesty International, "Libya: Decree integrating Radaa forces into a new security apparatus overlooks need for accountability", 21/06/2018,

<https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1986292018ENGLISH.pdf>

Think tanks, universités et centres de recherches

Global Security, « Ansar al-Shari'a - Darnah, Libya », 28/05/2017,

<https://www.globalsecurity.org/military/world/para/ansar-al-shariah-darnah.htm>

IBRAHIM Azeem, « Rise and Fall? The Rise and Fall of ISIS in Libya », US Army War College, 08/07/2020,

<https://press.armywarcollege.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1912&context=monographs>

Combating Terrorism Center, « The Islamic State's Revitalization in Libya and its Post-2016 War of Attrition » in CTC Sentinel, 03/2019,
<https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2019/03/CTC-SENTINEL-032019.pdf>

THOMAS Aude, « Enjeux des affrontements en Tripolitaine : la résurgence de l'Etat islamique », Fondation pour la recherche stratégique, 24/07/2019,
<https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2019/201914.pdf>

MARTINEZ Luis, « Libye : les usages mafieux de la rente pétrolière », Politique africaine, 2012/1 (N° 125), p. 23-42,
<https://www.cairn-int.info/revue-politique-africaine-2012-1-page-23.htm>

DJAZIRI Moncef, « Tribus et État dans le système politique libyen », Outre-Terre, 2009/3 (n° 23), p. 127-134,
<https://www.cairn-int.info/revue-outre-terre1-2009-3-page-127.htm>

Médias

Arab News, « Libya to resume oil production at largest field amid talks », 11/10/2020,
<https://www.arabnews.com/node/1747306/business-economy>

Reuters, "Eastern Libyan forces say they killed Islamic State leader", 23/09/2020,
<https://www.reuters.com/article/uk-libya-security/eastern-libyan-forces-say-they-killed-islamic-state-leader-idUKKCN26E3B0>

RFI, « Après 8 mois de blocage, Khalifa Haftar rouvre les vannes du pétrole libyen », 19/09/2020,
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200919-apr%C3%A8s-8-mois-blocage-khalifa-haftar-rouvre-les-vannes-p%C3%A9trole-libyen>

Al Jazeera, « ISIL will bounce back if Libya civil war doesn't end, study warns », 09/08/2020,
<https://www.aljazeera.com/news/2020/08/09/isil-will-bounce-back-if-libya-civil-war-doesnt-end-study-warns/>

Le Monde, « La Libye sous tutelle turco-russe », 12/06/2020,
https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/06/12/la-libye-sous-tutelle-turco-russe_6042605_3232.html

Libya Observer, « Haftar's militias kidnap civilian activist from Benghazi », 10/06/2020,
<https://www.libyaobserver.ly/news/haftars-militias-kidnap-civilian-activist-benghazi>

Atalayar, « Daesh claims responsibility for an attack in Libya for the first time in months », 26/05/2020,
<https://atalayar.com/en/content/daesh-claims-responsibility-attack-libya-first-time-months>

Reuters, « Bangladeshis killed in Libya were abducted and tortured, Foreign Ministry says », 29/03/2020,
<https://www.reuters.com/article/us-libya-migrants-idUSKBN235201>

Libya Herald, « UNSMIL concerned about increased kidnappings in Libya », 18/03/2020,
<https://www.libyaherald.com/2020/03/18/unsmil-concerned-about-increased-kidnappings-in-libya/>

RFI, « Libye: Abu Talha al-Liby, chef d'Aqmi, tué dans le sud du pays », 19/01/2019, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190119-libye-abu-talha-al-libi-aqmi-tue-sebha-armee-nationale-libyenne-anl>

Reuters, « Les forces d'Haftar disent s'être emparées de Derna, dans l'Est libyen », 29/06/2018, https://www.challenges.fr/monde/les-forces-d-haftar-disent-s-etre-emparees-de-derna-dans-l-est-libyen_597651

Le Monde, « Le conflit à Tripoli vient du pillage de l'Etat par un cartel de milices mafieuse », 06/09/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/09/06/le-conflit-a-tripoli-vient-du-pillage-de-l-etat-libyen-par-un-cartel-de-milices-mafieuses_5351109_3212.html

Jeune Afrique, « Libye : qui sont les forces spéciales Rada, ces puissants salafistes de Tripoli qui ont capturé le frère du kamikaze de Manchester ? », 26/05/2017, <https://www.jeuneafrique.com/442626/politique/libye-forces-speciales-rada-puissants-salafistes-de-tripoli-ont-capture-frere-kamikaze-de-manchester/>

DE NEUVILLE Héloïse, « Libye : cinq ans de chaos politique », France-Culture, 17/02/2016, <https://www.franceculture.fr/geopolitique/libye-cinq-ans-de-chaos-politique>

Le Monde, « La justice invalide les élections en Libye, le Parlement refuse », 06/11/2014, https://www.lemonde.fr/libye/article/2014/11/06/libye-la-cour-supreme-invalide-le-parlement-issu-des-elections-du-25-juin_4519118_1496980.html

Autres sources

ISW News, « Ceasefire in Libya again ! » (Carte), 22/08/2020, <https://english.iswnews.com/14824/ceasefire-in-libya-again/>

ISW News, « No-fly zone in southern Libya » (Carte), 14/02/2019, <https://english.iswnews.com/4884/no-fly-zone-in-southern-libya/>